



Santé
Canada Health
Canada

RAPPORT D'ÉTAPE

FÉVRIER 1998 À MARS 1999

DU

CONSEIL CONSULTATIF DES SCIENCES

SANTÉ CANADA

Canada

Lettre de la présidente

Le ministre de la Santé, l'honorable Allan Rock, a créé en 1997 le Conseil consultatif des sciences (CCS) de Santé Canada. Le CCS s'est joint à d'autres organismes consultatifs similaires qui ont été mis sur pied après l'examen, en 1996, des recherches scientifiques et technologiques du gouvernement fédéral et des recommandations qui en ont découlé.

On m'a demandé en octobre 1997 de présider le CCS et j'ai été ravie d'accepter. Mes collègues (dont la liste est annexée) sont tous de distingués scientifiques, professionnels de la santé et défenseurs et promoteurs des intérêts des consommateurs voués aux sciences de la santé et aux Canadiens que ces ressources servent. C'est un grand honneur pour moi d'avoir collaboré avec eux au cours des dix-huit derniers mois. Ensemble, nous avons fait de grands pas vers la réalisation de notre mandat.

Le mandat du CCS est très large : il consiste à fournir au Ministre des avis indépendants sur la façon d'atteindre et de maintenir les meilleures pratiques scientifiques à la Direction générale de la protection de la santé et la manière dont cette direction générale peut gagner et conserver la confiance du public canadien dans le travail qu'elle accomplit.

En tant que Conseil, nous sommes convaincus du rôle essentiel que joue la DGPS dans la promotion et l'avancement de la santé pour tous les Canadiens, ainsi que dans la prévention et la prise en charge des dangers qui menacent notre santé en tant qu'individus et que membres de la grande communauté canadienne et mondiale.

Dans le cadre de son "initiative de transition", la Direction générale s'oriente vers un renouveau général et complet dans tous les secteurs. Le Conseil accorde toute sa confiance à la Direction générale et à son personnel et les encourage à poursuivre cette tâche de visionnaire.

De notre côté, nous avons rencontré le Ministre à deux reprises depuis la création du Conseil, et le personnel à un certain nombre d'occasions. Nous avons tenu jusqu'à maintenant huit réunions et le présent rapport fait état des principales questions abordées, de nos progrès et de nos plans pour 1999-2000. Nous avons aussi rendu publics nos rapports, que l'on peut consulter avec d'autres documents traitant des activités de la DGPS sur notre site Web à <http://www.hc-sc.gc.ca/hpb/science/index.html>.

J'espère, au nom du Conseil, que vous trouverez le présent rapport utile et instructif. La Direction générale a lancé et participe activement à des initiatives qui aideront les Canadiens à relever les nombreux défis en matière de santé du prochain millénaire. Le Conseil consultatif des sciences continuera à formuler des avis et des recommandations sur des façons de répondre à ces défis.

Roberta Bondar, OC, O. de l'Ont., MD, PhD, FRCP(C)

Rapport pour septembre 1997 à mars 1999

Toile de fond

Le présent document renferme un bref aperçu du travail du Conseil consultatif des sciences, de la Direction générale de la protection de la santé, de Santé Canada, depuis sa création en décembre 1997.

Le Conseil consultatif des sciences fournit au ministre de la Santé des avis impartiaux sur les meilleurs moyens qui permettent de délimiter aujourd'hui et qui permettront de délimiter à l'avenir les aspects scientifiques, techniques et stratégiques des programmes de la DGPS. Le Conseil n'a aucun pouvoir décisionnel sur les programmes ni sur les fonctions de réglementation, pas plus qu'il n'est responsable de la mise en oeuvre des avis qu'il formule. Il remplit les tâches spéciales dont le Ministre lui demande de s'acquitter et il souscrit aux attributions (annexées) que ce dernier lui a confiées. Le Conseil est un organisme consultatif indépendant du ministre fédéral de la Santé. Les rapports de ses réunions reflètent ses discussions et fournissent un compte rendu de ses principales conclusions et recommandations. Ils fournissent également un vaste aperçu de la nature et de la profondeur des débats qui s'y déroulent et des questions qui y sont soulevées.

Réalisations

À sa première réunion, en février 1998, le Conseil a élaboré ses procédures et convenu d'un plan de travail pour respecter ses attributions et son mandat. Durant sa réunion de mars 1998, un exposé approfondi sur la Direction générale et sur ses programmes lui a été présenté. Les membres du Conseil ont visité les laboratoires de la DGPS de la région de la Capitale nationale et ont saisi cette occasion pour entendre directement un certain nombre de membres du personnel scientifique à l'intérieur des laboratoires eux-mêmes, dans le cadre d'un exposé en groupe et au moyen de mémoires. Au printemps et au début de l'été 1998, ils ont également participé à des séances de consultation auprès d'employés et d'intervenants de l'extérieur.

Nombre de questions que le Conseil a étudiées constituent actuellement des défis clés auxquels la Direction générale est confrontée et font l'objet d'importants débats publics. Le Conseil aborde durant ses délibérations aussi bien l'approche de la Direction générale vis-à-vis de ces défis que les rôles fondamentaux des programmes de la DG. Le programme de « transition » qui vise à renforcer la Direction générale de la protection de la santé et ses partenaires de façon à leur permettre de mieux gérer les risques des aliments/des médicaments pour la santé des Canadiens en constitue une bonne illustration. La transition et le renouveau sont des thèmes clés de l'action que nous avons jusqu'ici menée, une reconnaissance de la nécessité de moderniser la législation et des changements spectaculaires, qu'on observe partout dans le monde, en sciences de la santé.

Le Conseil est informé de façon détaillée du programme de transition qui amènera

la DGPS au XXI^e siècle et qui ordonnera son action. Les cinq éléments de la transition, qui touchent tous les aspects de l'action de la Direction générale de la protection de la santé, sont :

- l'élaboration de programmes, c'est-à-dire l'élaboration de programmes intégrés et coordonnés de santé, comme le Programme des aliments sains et nutritifs;
- la surveillance, c'est-à-dire l'élaboration à l'échelle nationale avec ses partenaires d'un cadre intégré de surveillance;
- la gestion des risques, c'est-à-dire l'élaboration également d'un cadre fournissant clairement un aperçu de la façon dont la Direction générale gèrera les risques que peuvent présenter les aliments/les médicaments pour assurer la protection de la santé des Canadiens;
- la plate-forme scientifique, c'est-à-dire le renforcement de la qualité et de la gestion des recherches scientifiques, ce qui inclut la réalisation d'examens systématiques par les pairs, l'établissement de priorités et l'allocation de ressources, ainsi que des moyens innovateurs de collaboration avec les pairs et avec les collègues ici même et à l'étranger;
- le renouvellement de la législation, c'est-à-dire la mise à jour et l'intégration de la législation fédérale sur la protection de la santé.

Le Conseil suit étroitement les progrès dans chacun de ces domaines et a déjà formulé des avis sur des mesures et en a observés dans un certain nombre d'entre eux. C'est ainsi, par exemple, qu'il a recommandé des examens systématiques par les pairs de l'action des scientifiques de la DGPS, examens qu'on est en train d'implanter. Il a amorcé des consultations auprès des parties intéressées au processus d'examen des médicaments par la Direction générale et des consultations internes auprès des scientifiques de la DGPS. C'est son insistance en faveur de l'amélioration et de l'accroissement de la fréquence de la communication et de la distribution à tous les intervenants de données de la DG qui a en partie mené à la proposition de création d'un nouveau bureau des affaires des consommateurs et d'information à la population. Le Conseil a aussi recommandé la nomination d'un scientifique en chef.

Depuis sa première réunion en février 1998, le Conseil est impressionné par la complexité du travail de renouveau et de transition entrepris/réalisé par la DGPS et par la détermination du Ministre et du Ministère à assurer l'achèvement avec succès de cette action à multiples facettes.

En 1998, le Conseil a transmis deux lettres de recommandation au Ministre, en plus de ses six rapports. La première traitait du sort du laboratoire de recherche sur les primates et la seconde, de la mise sur pied du Programme des aliments sains et nutritifs de la DGPS. Le contenu de ces lettres est inclus dans les rapports de ses réunions de mai

et de novembre 1998 respectivement.

Le Conseil a eu l'occasion de visiter le nouveau Laboratoire de lutte contre la maladie de Winnipeg, le premier au monde d'une poignée de laboratoires à la fine pointe de la technologie à étudier la santé humaine et animale. Le CCS a établi que cette installation pourrait offrir la possibilité de mener des recherches conjointes de pointe et servir de prototype pour définir les modalités ultérieures de réalisation des recherches scientifiques au sein de la DGPS.

Le Conseil a aussi suivi étroitement l'examen du cadre de réglementation pour les produits de santé naturels et formulé des avis sur les orientations qui ont été proposées sur ce plan.

La qualité des recherches scientifiques de la DGPS, pour lesquelles il faut viser les normes les plus élevées, s'inscrivait également à l'intérieur de l'examen du CCS, étroitement intégré à ses discussions sur d'autres questions touchant « la plate-forme scientifique », comme les examens par les pairs et le rôle d'un scientifique en chef. Le Conseil ayant reconnu qu'il fallait absolument disposer de ressources adéquates et suffisantes pour s'assurer d'un travail de la plus haute qualité et de gens du calibre le plus élevé, le ministre des Finances, dans le budget de février 1999, qui était axé sur les soins de santé, a ajouté des montants importants aux fonds accordés à la DG. Le CCS se réjouit de cette reconnaissance du travail de protection de la santé des Canadiens qu'effectue en première ligne la DGPS et a été informé à sa réunion de mars 1999 de l'allocation des nouvelles sommes susmentionnées. Il continuera à suivre les progrès de la Direction générale aux prochaines réunions qu'il aura en 1999.

Plans pour 1999

Le Conseil a discuté à sa réunion de janvier 1999 de ses priorités pour l'année et de stratégies pour les réaliser. Ses membres ont conclu que deux grands thèmes devraient retenir en priorité leur attention et constituer le point de mire de leurs délibérations durant la présente année :

- ▶ L'intégrité, la qualité, l'intégralité et la direction des recherches scientifiques à la Direction générale de la protection de la santé;
- ▶ L'engagement de Santé Canada à réaliser son mandat en matière de protection de la santé, en particulier, pour analyser, pour critiquer et pour appuyer les efforts actuels de transition de la DGPS dans les cinq domaines centraux que sont le renouvellement de la législation, l'élaboration de programmes, le cadre de gestion des risques des aliments/des médicaments pour la santé, la surveillance et la plate-forme scientifique.

Les membres considèrent que Santé Canada doit montrer clairement et

constamment son engagement en faveur de la protection de la santé des Canadiens, en veillant à leur communiquer des renseignements de manière à leur prouver cet engagement, ainsi que son intégrité et sa transparence, des données sur les modalités d'analyse et de gestion des risques pour la santé et de l'information sur la façon dont le Ministère établit un équilibre entre les possibilités de conflits d'intérêts et sa responsabilité première qu'est la protection de la santé. Au fur et à mesure qu'ils en poursuivront attentivement l'examen, les membres du Conseil formuleront des avis sur les principaux jalons du programme de transition.

Conclusion

Depuis sa première réunion en février 1998, le Conseil ne cesse d'être impressionné par la complexité du travail de renouveau et de transition entrepris par la DGPS et par la détermination du Ministre et du Ministère à mener à bonne fin cette exercice aux multiples facettes.

Liste d'annexes :

A - Membres du Conseil consultatif des sciences

B - Mandat du Conseil consultatif des sciences

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec :

Hélène Quesnel

Secrétariat du Conseil consultatif des sciences

Pièce 1174, Immeuble Protection de la santé, 0701B1

Pré Tunney, Ottawa (Ontario) K1A 0L2